

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
VNC des titres consolidés cédés	30	137	137
Dot aux provisions pour risques et charges exceptionnelles	2	194	66
Dot aux provisions pour dépréciations exceptionnelles		449	356
Autres charges exceptionnelles	3	5	
Sous total charges	885	1 269	1 748
Total	- 140	8 114	7 835

4.19. Coût de l'endettement financier :

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Intérêts et produits assimilés .	7	5	77
Produits des autres immobilisations financières	11		73
Revenus des autres créances et VMP			17
Produits nets de cession de valeurs mobilières	158	44	271
Autres produits financiers . .	2	1	
Reprise sur provision et amortissement financiers ..	251	160	230
Sous-total produits	429	210	668
Dotation aux provisions et amortissements financiers .		259	211
Intérêts et charges financières	393	140	352
Sous-total charges	393	399	563
Total	36	189	105

5. – Autres informations.

5.1. Engagements hors bilan. — Le montant des engagements hors bilan est constitué par les cautions bancaires sur marché et s'élève à 8,5 M€.

5.2. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice. — Aucun événement important n'est à notre connaissance intervenu depuis la clôture de l'exercice.

C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2005.

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société Idéal Medical Products, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant, comme décrit dans les notes annexes, d'une part les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, et d'autre part les règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires telles que définies dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard d'une part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes, et d'autre part des règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies par le règlement général de l'AMF.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 octobre 2005.

Les commissaires aux comptes :

JEAN-HENRI LEGORJU ;

Deloitte & Associés :
CHRISTOPHE PERRAU.

99808

SOCIETE IMMOBILIERE
DU 29 BOULEVARD HAUSSMANN

Société anonyme au capital de 90 030 000 €.
Siège social : 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris.
351 526 116 R.C.S. Paris.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par décision de l'associé unique du 28 juin 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Petites Affiches » du 15 septembre 2005, le rapport des commissaires aux comptes a été publié dans les « Petites Affiches » du 15 novembre 2005.

05929

SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE « SII »

Société anonyme au capital de 6 000 000 €.
Siège social : 83, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.
315 000 943 R.C.S. Paris.
Exercice social : du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006.

Chiffres d'affaires consolidés comparés.
(En millions d'euros.)

	2004/2005	2005/2006	Variation
Premier trimestre	20,81	24,42	+ 17,3 %
Deuxième trimestre	20,36	24,01	+ 17,9 %
Total	11,17	48,43	+ 17,6 %

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2005/2006 connaît une progression de 17,9 % par rapport à la même période de l'exercice 2004/2005. Cette progression est d'origine organique, le périmètre est resté constant.

06073

LISTOPLAC SAS

Société anonyme au capital de 37 500 €.
Siège social : 17, cours Valmy, 92800 Puteaux.
430 398 313 R.C.S. Nanterre.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par décision de l'associé unique du 28 juin, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Petites Affiches » du 15 septembre 2005, le rapport des commissaires aux comptes a été publié dans les « Petites Affiches du 15 novembre 2005.

05927

MERMET INDUSTRIES

Société anonyme au capital de 2 784 832 €.
Siège social : 58, chemin du Mont Maurin, 38630 Veyrins Thuellin.
693 620 577 R.C.S. Bourgoin Jallieu.

Chiffres d'affaires comparés (hors taxes).
(Chiffres non audités.)

(En milliers d'euros)	2005	2004	Variation en % 2005/2004
Groupe :			
Premier trimestre	11 371	12 285	- 7,4
Deuxième trimestre	15 954	14 859	7,3
Troisième trimestre	12 914	12 705	1,7
Total	40 239	39 849	1,0

Le troisième trimestre a connu, au niveau des chiffres, une évolution majeure, avec la déconsolidation de l'activité revêtements muraux, conséquence de l'accord signé entre Mermat Industries et Euromur.